

# le Pass mobilité

## Familles



## Demande de remboursement

Parents de jeunes Columérin.e.s  
âgé.e.s de 4 à 25 ans inclus et dont le  
quotient familial est inférieur à 1 500.

Cocher la/les case(s) correspondant à votre demande	Titre de transport	Montant payé à Tisséo <sup>(1)</sup>	Montant pris en charge par la Ville <sup>(1)</sup>
	Carte Pastel <sup>(2)</sup>	9 €	9 €
	Pass 3 jours	13,50 €	4 € / mois <sup>(3)</sup>
	Abonnement 7 jours	16,80 €	
	Ticket 10 déplacements	15,10 €	

(1) Tarifs Tisséo et aides de la Ville de Colomiers en vigueur pour les abonnements achetés à compter du 3 juillet 2017.  
 (2) La Carte Pastel est valable à vie. Elle est uniquement remboursée par la Ville de Colomiers lors de la première demande.  
 Tout renouvellement ne sera pas remboursé par la Ville de Colomiers.  
 (3) L'aide est arributée pour un ou deux parents, pour un maximum de 4 €/mois/parent.

### Pièces à fournir

- Carte Pastel du bénéficiaire n° .....
- Copie attestation CAF (QF <1500) (1<sup>ère</sup> demande, puis à chaque début d'année civile)
- Livret de famille (1<sup>ère</sup> demande)
- Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus ou taxe foncière justifiant la domiciliation **ou** copie de bail de location/titre de propriété + facture pour les **nouveaux Columérin(e)s** **ou** attestation de résidence sur la Ville de Colomiers délivrée par les centres d'hébergement columérins ou par leurs employeurs pour les **personnes en situation de handicap**
- Justificatifs originaux d'achat des titres suivants :
  - Carte Pastel (1<sup>ère</sup> demande)
  - Pass 3 jours
  - Pass 7 jours
  - Ticket 10 déplacements
- RIB pour remboursement par virement

### Bénéficiaire

Nom ..... Prénom .....

Adresse.....

.....

Téléphone .....

E-mail.....

Né-e le .....